



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2023

Les affaires suivantes ont été débattues :

N°	AFFAIRES	DECISION	
		ADOPTEE	REJETEE
1	Approbation du contenu de la rédaction du procès verbal des délibérations du Conseil municipal du 10 janvier 2023	✓	
2	Approbation de la convention opérationnelle d'acquisition foncière et de portage n° 24 21 13, entre la Commune de Cilaos et l'Etablissement Public Foncier de La Réunion pour le bien cadastré section AI 1555-2154	✓	
3	Création d'une maison de veillée funéraire - Modification - Demande de financement complémentaire au titre du Pacte de Solidarité Territorial – 2 ^{ème} génération	✓	
4	Approbation de la convention n° 2 - Financement du programme d'aménagement du Bras des Etangs 1 et 2, entre la Commune de Cilaos et la SODEGIS	✓	
5	Acquisition d'un chariot élévateur - Demande de subvention DETR 2023	✓	
6	Acquisition d'une citerne à eau sur remorque de 890 litres - Demande de subvention DETR 2023	✓	
7	Remplacement du représentant à l'assemblée spéciale et à l'assemblée générale des actionnaires de la SPL Grand Sud	✓	
8	Manifestation sportive « La Cilaos-Night » - Fixation du tarif d'inscription	✓	
9	Subvention exceptionnelle en numéraire à l'Association « Piton Saint Leu Football Academie »	✓	
10	Présentation du rapport d'activité 2021 du SIDELEC Réunion	✓	
11	Vente d'un LTS à « Trois Mares » à Cilaos	✓	
12	Participation financière de la Commune au voyage scolaire de l'école de Palmiste Rouge	✓	
13	Modification du tableau des effectifs titulaire : création d'emploi à temps complet	✓	

Les affaires sont consultables au secrétariat général ou sur le site internet de la ville.

Le Maire,
Jacques TECHER



Hôtel de ville de Cilaos